

Tunisia in Transition

German-Arab Research Group

Working Paper
April 2013

By Selima Ben Salem

Excès et dépassements des médias Tunisiens post-14 Janvier et perspectives de régulation

The Working Paper Series is a platform to share and discuss on-going research which is conducted in the framework of the interdisciplinary research project "Tunisia in Transition". "Tunisia in Transition" is administered by the Institute of Near and Middle Eastern Studies at the University of Munich (LMU) and the Chair of International Politics at the University of Passau, in cooperation with partners from the Universities of Carthage, Tunis-el Manar, La Manouba and Sousse. It is supported by the DAAD.

Aux lendemains du 14 janvier 2011, le secteur des médias et de la communication en Tunisie a connu un revirement majeur, passant d'une information propagandiste asservie et constamment muselée à une soudaine liberté d'expression.

En effet, à partir de cette date, les médias ont progressivement pris conscience de leur latitude nouvelle.

Nous avons assisté à l'éclosion d'un journalisme très divers et d'une information très variée : des journalistes rigoureux, d'autres courant derrière un scoop, jusqu'à ceux qui font dans la « presse people ».

Mais l'information demeure pour une large frange de Tunisiens et pour la plupart des hommes politiques en deçà des attentes d'une Tunisie en quête d'un secteur de l'information et de la communication en mesure d'instaurer une relation objective à la réalité, d'introduire des pratiques d'information fondamentalement professionnelles basées sur la déontologie et le respect de la règle de l'impartialité.

Aussi, cette reconquête de la liberté de la presse doit-elle donner toute latitude aux médias? Sans risquer de retomber à nouveau dans l'auto-censure et la censure, quelles limites la presse doit-elle s'imposer, et comment le Législateur tunisien peut parer aux abus auxquels donnerait lieu cette liberté (non respect du droit et de la réputation d'autrui, incitation à la haine et au meurtre, l'atteinte au secret professionnel, blasphème, etc.) ?

Nous avons tenté d'apporter des éclairages et des éléments de réponse à ces questionnements en adoptant une démarche qualitative basée sur l'analyse de

contenu des médias ayant fait l'objet de Critical Discourse Moments¹ (c'est à dire que notre critère de sélection se limite aux médias - journaux papier et télévisions - ayant créé et/ou fait l'objet d'une polémique) et de la documentation existante relative à notre sujet.

Après que le dictateur ait été « délogé », le premier gouvernement provisoire conduit par Mohamed Ghannouchi a aussitôt aboli le ministère de l'Information, et les activités de l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), qui contrôlait l'information via l'attribution des marchés publicitaires des organismes publics, et celles de l'Agence tunisienne d'internet (ATI), qui contrôlait et censurait les sites internet, ont été gelées².

Face à ces changements pour le moins déstabilisants, l'euphorie qui gagne les médias après de si longues années de musellement et de bâillonnement de la parole n'en est pas moins source de dérapages et de déboussolement. Le sensationnalisme, l'immédiateté et une tendance au simplisme et à l'amateurisme ont primé sur l'investigation, le travail sur terrain et la fiabilité de l'information. Une sorte d'information « facebookienne », le

¹ Critical Discourse Moments définis par Paul Chilton (1987) comme des périodes qui impliquent des événements spécifiques pouvant se répercuter sur les stratégies discursives établies, cité par Amira MASSAABI, "Freedom of speech and newspapers excesses", Colloque "La communication politique dans le monde arabe et les pays africains" organisé par l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information et Konrad Adenauer Stiftung, 25 et 26 avril 2013

² Alexandre Delvaux, Médias tunisiens et transition démocratique, état des lieux des médias tunisiens après la révolution du 14 janvier 2011, quatrième mise à jour du 16/01/2012.

réseau le plus populaire en Tunisie (3 641 360 d'utilisateurs)³ a pris le dessus sur l'information journalistique à proprement dit.

Deux temps majeurs peuvent être identifiés quant à la contribution nouvelle des médias tunisiens dans l'agora politique et sociale tunisienne. Dans un premier temps, la phase post-14 janvier, les médias se sont faits les nouveaux justiciers partis à la traque des frasques de l'ancien couple présidentiel et de la Famille (à savoir les Trabelsi, famille de l'épouse de l'ex-président et les Ben Ali), et les porte-voix des populations des régions défavorisées du pays (occultées par le régime de Ben Ali) et autres martyrs de la « Révolution ».

Durant cette période, les médias, notamment la presse populiste dont le registre de prédilection était sous l'ère de Ben Ali la diffamation des militants des droits de l'Homme⁴, s'enchaînent à débiller la vie privée de l'ancienne famille régnante, de révéler l'étendue de ses richesses, la somptuosité de ses biens, le racket organisé au sommet de l'Etat.

Le sensationnel et la course au scoop font légion dans un nouvel environnement de concurrence entre médias où les journalistes confondent liberté d'expression et liberté de parole. Cet état d'esprit a engendré la montée des règlements de compte vis-à-vis des personnes ayant appartenu à l'ancien régime.

³ Statistiques publiées par le site spécialisé socialbakers.com.,

<http://www.socialbakers.com/facebook-statistics/tunisia>

⁴ Grotius International, « Les médias tunisiens après la révolution... », 2 Avril 2011, <http://www.grotius.fr/les-medias-tunisiens-apres-la-revolution/>

Les débats politiques télévisés sont, par ailleurs, animés et modérés par des journalistes qui n'ont pas l'expérience requise dans ce domaine⁵, et le choix des invités manque souvent d'objectivité.

Les reportages réalisés suite à la couverture de manifestations violentes sont souvent diffusés à chaud sans un travail rigoureux de traitement et d'élaboration de l'information faisant fi de la brutalité de certaines images et de leur signalisation aux téléspectateurs. Les violations de la déontologie journalistique sont nombreuses, tout support confondu⁶. Par manque de formation et d'expérience, les règles éthiques de la profession sont rarement appliquées voire carrément méconnues. Le point culminant est atteint le 26 février 2011 au cours d'un talk show sur la Télévision nationale au cours duquel un intervenant a appelé au meurtre de l'ex-premier ministre, Mohamed Ghannouchi, devant l'inertie de la présentatrice.

Mais au fil de l'évolution du contexte socio-politique tunisien, et surtout à compter des élections du 23 octobre 2011 qui ont porté le mouvement islamiste Ennahdha au pouvoir, l'attention des médias s'est plus tournée vers ce qui ressemble désormais à un rapport de forces entre le camp dit 'laïc' et/ou 'progressiste' et le camp islamiste représenté par Ennahdha.

Dans cette « bataille », on assiste à une profusion de débats que ce soit dans les médias traditionnels, les médias électroniques ou sur la blogosphère. Mais

⁵ La modération de débats politiques « live » et réellement empreints de liberté d'expression est un exercice tout à fait nouveau pour les animateurs tunisiens rompus aux débats télévisés pré-enregistrés et aux scénaris préalablement définis.

⁶ A. Delvaux, op. cit.

le contenu informatif reste de qualité insuffisante et les journalistes manquent de distance et d'objectivité par rapport à leur sujet. Très souvent ils deviennent eux-mêmes acteurs de la vie politique en oubliant qu'ils sont médiateurs et non producteurs de l'information⁷.

Le traitement de l'information (travail d'investigation, recoupement et vérification des informations), de même que l'analyse et la mise en perspective de l'information reçue ne sont pas effectuées correctement. Ce constat est encore plus pertinent pour les informations relatives à la question des extrémistes religieux communément désignés par « salafistes »⁸. La présence de ces derniers a graduellement grandi dans les médias et sur le terrain depuis l'accession du parti Ennahdha au pouvoir. Et cette visibilité excède les progressistes et a entamé de créer le sentiment de peur que ces extrémistes sont en train de gagner du terrain eu égard à l'espace médiatique qui leur est consacré.

L'incapacité des journalistes tunisiens à déterminer les limites de leur latitude à informer, sans à nouveau qu'il n'y ait récupération pour instrumentaliser la peur, les peurs a souvent été notée. La chaîne télévisée privée Ettounsiya a suscité une vive consternation suite à l'invitation, lors d'une émission diffusée en direct le 1^{er} novembre 2012, d'un imam « salafiste » qui a appelé les jeunes tunisiens à préparer

leurs « linceuls » pour lutter contre les islamistes au pouvoir « esclaves des Etats-Unis d'Amérique ». Et bien que ladite chaîne ait fait l'objet d'une enquête judiciaire suite à cet incident, le présentateur de l'émission n'a pas hésité à soutenir que les propos de son invité s'inscrivent dans le droit à la liberté d'expression estimant que cet imam représente une tranche de la population tunisienne qui a le droit de donner son avis sur la situation dans le pays.

Ce nouveau contexte où les médias se sont transformés en arène de luttes discursives entre progressistes et islamistes, et dont l'outil linguistique est sous-tendu par une rhétorique de l'excès (ou des excès) a poussé les stratégies de propagande de certains médias jusqu'à la manipulation.

Le quotidien arabophone « Le Maghreb » (fondé le 23 août 2011) classé à gauche et réputé « sérieux », a publié à la une de sa couverture dans son édition du 29 janvier 2012 un photomontage d'une manifestation à l'Avenue Habib Bourguiba au centre de Tunis. Cette manifestation qui a eu lieu la veille se voulait une marche du camp moderniste pour dénoncer l'extrémisme religieux et l'usage de la violence. Et bien qu'elle fût considérée comme un succès de l'avis de la plupart des observateurs (entre 7 000 et 10 000 personnes), ledit journal a publié un cliché retouché au Photoshop pour rendre la manifestation du 28 janvier encore plus imposante au regard du lecteur.

Le journaliste Zied Krichen qui dirige « Le Maghreb » (et qui, une semaine auparavant a été agressé par un extrémiste islamiste) a assuré dans un communiqué où il présentait les excuses du journal au public que « Le Maghreb » n'était pas au courant

⁷ A. Delvaux, op. cit.

⁸ Les auteurs tiennent à signaler l'usage biaisé du terme 'salafiste' pour désigner les extrémistes religieux islamistes qui prônent le recours à la violence. Le salafisme ou salafiya vient du mot arabe « salaf » qui signifie 'prédécesseur'. Le salafisme se présente comme le courant basé sur la voie des vertueux prédécesseurs (As-salaf as-saleh) parmi les compagnons du Prophète Mohamed, leurs successeurs et les successeurs de ces derniers.

de cette manipulation au moment de la publication du journal et que le photographe qui en est à l'origine a été congédié.

Dans la même veine des stratégies de propagande modernistes VS islamistes, un lexique imprégné de formes d'exagération, d'énoncés vagues et abusifs et de métaphores péjoratives a fleuri dans certains journaux des deux « camps ».

A titre d'exemple, une étude comparative⁹ entre les deux journaux « Le Maghreb » mentionné ci-dessus et ce qui pourrait être son antipode l'hebdomadaire « Al Dhamir » (fondé le 26 décembre 2011) dont le rédacteur en chef Mohamed Hamrouni est réputé être proche des islamistes illustre le peu de cas fait à la déontologie et le recours relativement élevé à la rhétorique des excès, aux insultes quand il s'agit de la couverture d'opinions politiques divergentes.

Les rédactions de ces deux quotidiens s'attaquent par journaux interposés en ayant recours aux insultes et en faisant fi des maximes de Grice en matière de qualité et de quantité. En effet, cette étude a montré que « Le Maghreb » et « Al Dhamir » étaient classés respectivement comme suit en matière de :

- Insultes 22% et 24%
- Hyperboles 15% et 17%
- Métaphores péjoratives 40% et 25%
-

Le lexique utilisé comprend à titre indicatif pour :

⁹ Amira MASSAABI, "Freedom of speech and newspapers excesses", Colloque "La communication politique dans le monde arabe et les pays africains" organise par l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information et Konrad Adenauer Stiftung, 25 et 26 avril 2013

- « Le Maghreb » à l'encontre des islamistes : obscurantistes, arriérés, esclaves d'Ennahdha, etc.
- « Al Dhamir » à l'encontre des progressistes : athées, sionistes, esclaves du « dégagé » (en référence à l'ex-Président Ben Ali), corrompus, mafia, les « zéro virgule » (en référence au très faible score réalisé par les progressistes lors des élections), etc.

Par ailleurs, une tendance nouvelle s'est installée dans les médias tunisiens et qui consiste à atteindre le politique par la sphère familiale et/ou la vie privée.

Nous citerons au passage l'affaire du « Sheratongate », fin décembre 2012, où les médias ont relayé une information publiée par une blogueuse tunisienne et faisant état de présomptions d'adultère, de malversation financière et de spoliation de l'argent public par le ministre des Affaires étrangères qui se trouve également être le gendre du leader du parti islamiste Ennahdha.

Fin mars 2013, le président d'un parti politique d'idéologie libérale et anti-islamiste (le parti libéral tunisien) est au cœur d'une affaire de mœurs, accusé d'acte de sodomie. Selon des informations de presse, il a été surpris dans une chambre d'hôtel avec un amant par des membres du personnel qui ont prévenu la police.

Ainsi depuis plus de deux ans, les discussions et les controverses se multiplient sur la façon de mettre en place un secteur de l'information et de la communication libre, indépendant, et pluraliste tout en réglementant la profession.

Cette tendance à l'excès et à la confusion des missions pourrait avoir des conséquences négatives importantes pour le caractère représentatif de la démocratie, et risquerait d'aboutir à la violence et de nuire à la compréhension du public et à la confiance dans les médias. Aussi, des mesures pour réglementer ce secteur, considéré dans les vieilles démocraties comme le « quatrième pouvoir » eu égard à son impact sur l'opinion publique, semblent impératives¹⁰.

¹⁰ Consulter l'article de Chaimae BOUAZZAOU, « Perspectives de régulation des médias tunisiens »

Bibliographie

Chilton, Paul 1987:

Delvaux, Alexandre 2012: Médias tunisiens et transition démocratique. Etat des lieux des médias tunisiens après la révolution du 14 janvier 2011. Groupe d'appuis aux médias tunisiens, Online-Dossier. Available at : http://www.appui-media-tunisie.com/?page_id=16 (lastly accessed 16/01/2012).

Grotius International 11/04/2011 : Les médias tunisiens après la révolution....Available at <http://www.grotius.fr/les-medias-tunisiens-apres-la-revolution> (lastly accessed 15/11/2013).

Selima Ben Salem is a PhD candidate in Political Sciences at the Faculty of Legal, Political and Social Sciences at the University of Carthage. She holds an M.A. in Political Sciences and has taught at the Institute of Press and Science of Information (IPSI) at La Manouba University. She has been Research Fellow of the German-Tunisian Partnership "Tunisia in Transition" (TiT) since 2013. She can be contacted at selima.bensalem@gmail.com